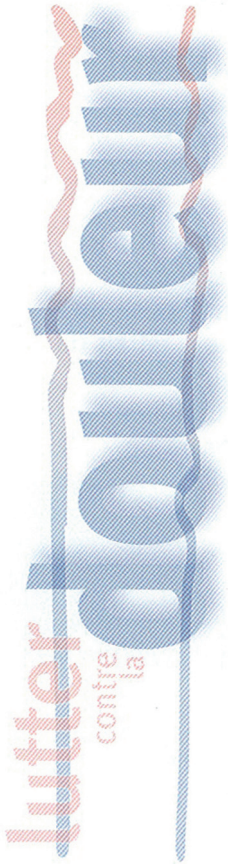


contrat d'engagement

Dans cet établissement,
nous nous engageons à
prendre en charge
votre douleur

avoir moins mal
ne plus avoir mal
c'est **possible.**



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

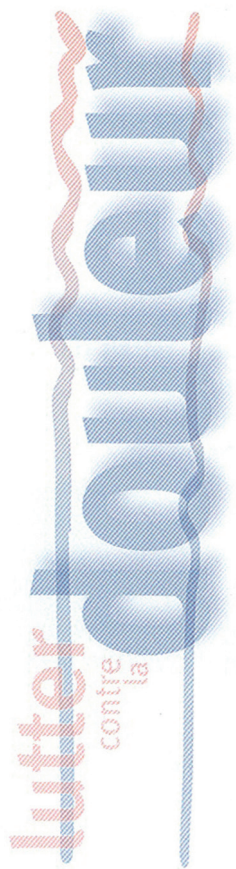
vous avez peur d'avoir mal...
prévenir, traiter ou soulager
votre douleur c'est possible

Prévenir Les douleurs provoquées par certains soins ou examens : piqûres, pansements, pose de sondes, de perfusion, retrait de drains... Les douleurs parfois liées à un geste quotidien comme une toilette ou un simple déplacement...

**traiter
ou
soulager** Les douleurs aiguës comme les coliques néphrétiques, celles de fractures...
Les douleurs après une intervention chirurgicale.

Les douleurs chroniques comme le mal de dos, la migraine, et également les douleurs du cancer, qui nécessitent une prise en charge spécifique.

vous avez peur d'avoir mal...
votre participation
nous sommes là pour vous écouter



vous avez mal ... votre douleur, parlons-en

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ; il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer "combien" vous avez mal en notant votre douleur de 0 à 10 ou en vous aidant d'une réglette



nous allons vous **aider**
à ne **plus** avoir mal
ou à avoir **moins** mal

en répondant à vos questions ;
en vous expliquant les soins que nous
allons vous faire et leur déroulement ;
en utilisant le ou les moyens les
mieux adaptés.

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances. La morphine est l'un des plus puissants. Mais certaines douleurs, mêmes sévères, nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent vous être proposées comme par exemple la relaxation, les massages, le soutien psychologique, la physiothérapie...

est **essentielle**
er, vous **soutenir**, vous **aider**

Article L.1110-5 du code de la santé publique “... toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évalué, prise en compte et traitée...”

Le CLUD à DIJON

Le CLUD (Comité de LUTte anti Douleur), instance de propositions et de réflexions, fonctionne depuis 2002 dans notre établissement.

Plusieurs actions ont été réalisées dans l’objectif **d’améliorer la prise en charge de la douleur du patient** :

- 1) Le livret douleur, inclus dans le livret d’accueil, est remis à l’entrée de chaque patient hospitalisé pour votre information.
- 2) Plusieurs types d’échelles d’évaluation sont utilisés dans notre établissement pour chaque mécanisme de douleur.
- 3) Des modules de formation spécifique « douleur » sont mis en place depuis 2002, afin de permettre une formation continue des personnels soignants, centrée sur la douleur. Mécanismes, évaluation, dépistage, traitements, sont les axes principaux de ces formations.
- 4) Un guide des bonnes pratiques d’utilisation des antalgiques pour les adultes a été réalisé.
- 5) Le CLUD qui se réunit une dizaine de fois par an en séances plénières, diffuse la culture anti douleur dans l’établissement par l’intermédiaire des soignants qui y participent.
- 6) Une consultation anti douleur existe depuis 2002. Elle est ouverte aux patients hospitalisés ou non.

Une réflexion globale de la prise en charge de la douleur est en place dans l’établissement.

N’hésitez pas à en parler avec l’équipe soignante.

